

Mouvements locaux du 1er sept 2022

Des mouvements pour la paix sociale ?!

Pour rappel, la Loi de Transformation de la Fonction Publique a supprimé les CAP. Que ce soit au niveau national ou local, le **contrôle** est devenu **IMPOSSIBLE** pour les représentants du personnel. Ce recul est inacceptable, c'est pourquoi **La CGT** revendique toujours l'abrogation de cette loi dite « Dussopt ».



A	B	Géo	C	Total
-2,8	-29,5	-3	-22,9	-58,2

Les mouvements nationaux A, B et C se traduisent par plus de 58 postes restés vacants dans le Var alors que des agents n'ont pas obtenu satisfaction à leur demande de mutation pour convenance personnelle et, que des agents stagiaires sortant de l'école obtiendront probablement ces postes ! C'est le deuxième effet kiss cool des Lignes Directrices de Gestion et des dérogations à la règle de l'ancienneté !! Un bon moyen pour rajeunir les effectifs, trop vieux et pas assez modernes pour l'administration semble-t-il !

Localement, nous constatons une baisse des demandes de mutation (23 A, 31 B et 30 C), particulièrement chez les contrôleurs. Le NRP est passé par là... De plus :

- ⇒ la non-communication des doubles des fiches de vœux,
- ⇒ l'inégalité de traitement selon que l'agent est varois (interne) ou en passe de le devenir (externe),
- ⇒ la multitude de priorités qui ne laisse que peu de place à la convenance personnelle et la règle de l'ancienneté administrative,
- ⇒ le gel aléatoire de postes (pour mieux répartir les déficits d'emplois),
- ⇒ les suppressions d'emplois,

tout cela aboutit à ce que les représentants du personnel ne sont plus en

mesure d'appréhender en toute objectivité les mouvements de mutations. Le travail des élu.e.s et mandaté.e.s **CGT** n'a pas été simple alors qu'il est plus que jamais **essentiel** et surtout **légitime** !

Difficile de travailler sur la seule base d'un projet de mouvement qui ne mentionne ni l'échelon des agents, ni leur priorité. **La communication de vos doubles de mutation est donc d'une absolue nécessité !**

La CGT a défendu tous les cas qui lui ont été soumis dans le cadre des rencontres bilatérales.

Pour mémoire les suppressions/PLF 2022

IDIV HC	A	B	C	Total
6	2	18	14	40

Quelques observations

- ⇒ les « contractions », entendez par là les résidences qui sont peu demandées, se déplacent sur Draguignan et Fréjus,
- ⇒ le poste B « serco » Toulon n'est pas pourvu du fait de la réorganisation de ce service qui voit son pilotage directement pris en charge par la BLI, **La CGT** n'a pas manqué de relever que cela pouvait nuire au besoin de réactivité que ce service exige,
- ⇒ les agents « à la dispo » ou « sans affectation locale » ne seraient pas mentionnés dans les mouvements s'ils ne voient pas leur situation modifiée,
- ⇒ les départs à la retraite seraient nombreux.

A noter

Des agents ont été maintenus en sur-nombre dans leur service alors même que leur poste a été supprimé. Une façon pour les RH de limiter les dégâts de la politique de casse menée par notre DDFIP ?!

Et après ?

Une trentaine de contractuels arrivent à Toulon le 16/06 pour traiter nationalement les demandes d'aides issues du plan de résilience du gouvernement (entreprises « énergivores »). Une nouvelle illustration des méfaits de la loi de Transformation de la Fonction Publique ! La DGFIP subira-t-elle le même traitement que France Télécom ?

Enfin, à chaque saison, son lot de restriction des droits et garanties des agents. **La CGT** conseille donc vivement tous les agents désireux de muter et/ou contraints de le faire dans le cadre d'une promotion, de se rapprocher d'une organisation syndicale (**La CGT** de préférence) afin d'être conseillés et accompagnés dans cette démarche.

La CGT sera toujours une force à vos côtés

